

Réunion du 7 juillet 2017

Cap forme

Suite à la proposition de la Direction via son message Cap' forme du 29 juin 2017 à 15h30, la Délégation CGT est d'accord sur son constat. Il faut donc manger moins vite pour garder la ligne.

Les conseils du Dr Frédéric Saldmann :

- N'hésitez pas à mastiquer soigneusement chaque bouchée : vous verrez, quand on mastique vraiment la nourriture, on avale moins vite et on mange souvent moins.
- Après avoir fini de manger, restez assis au moins 5 minutes pour aider votre estomac à se mettre en action.
- A table prenez 2 minutes pour regarder le repas et voir si cela correspond à vos envies.
- A table posez vos couverts toutes les 5 bouchées et appréciez

La délégation CGT se doit de rappeler à la direction que les agences ferment une heure, ce qui laisse 45 minutes en moyenne pour aller s'acheter un plat préparé, le faire réchauffer au micro-ondes et l'enfourner.

Il serait bon que CAP forme se rapproche du réseau pour adapter ces préconisations aux réalités. Ou que la Direction nous donne les moyens de les mettre en application.

Le seul point positif est d'avoir fait rire les salariés après les avoir agacé et le rire est bon pour la santé.

La Direction : Pas de commentaire particulier

la cgt Certes le ridicule ne tue plus. Les salariés n'ont même plus envie de rire. La communication, c'est bien mais La non !!

Plan canicule

La Délégation CGT demande l'installation de fontaine à eau (directement reliée à la canalisation d'eau) dans toutes les agences où cela est possible et de rappeler les procédures de remboursement pour l'eau.

La Direction : Il n'est pas prévu à ce jour d'installer des fontaines à eau dans les agences. La note canicule est disponible sous intranet et accessible à tous. Les agences sont équipées de locaux sociaux avec un point d'eau et un réfrigérateur pour avoir de l'eau froide. Le remboursement d'eau est exceptionnel et doit être validé par le DR.

la cgt Le Plan Stratégique de La CEIDF a comme objectif la réduction des charges et donc cela passe par le non remboursement de pack d'eau. La CGT pense que la réduction de la part variable des membres du directoire serait plus efficace.

Plan canicule

Le ministère de la justice a adapté ces horaires de travail pendant la période de canicule. Qu'a fait la Caisse d'Epargne pour ses salariés ?

La CEIDF nous accorde la possibilité d'évacuer les locaux si la température intérieure atteint ou dépasse 34°. La délégation CGT demande l'installation immédiate de thermomètre pour contrôler la température ambiante. La Délégation CGT demande à la direction de rappeler aux salariés via intranet la procédure de droit de retrait.

La Direction : La fermeture d'une agence est du ressort de la ligne managériale. Il n'est pas prévu d'installer des thermomètres en agence.

la cgt La santé au travail dans des conditions exceptionnelles "la canicule" ne fait pas partie des objectifs prioritaires de la CEIDF. Travaille ou Crève !!! Equipez-vous d'un thermomètre personnel et contactez la CGT au 01 70 23 53 49/51 en cas de besoin nous prendrons en main la fermeture de votre agence en cas de forte chaleur.

Régularisation

Quand seront régularisés nos collègues bénéficiant de l'accord sur l'absence d'augmentation individuelle pendant 8 ans ?

Combien de salariés sont concernés par la question ?

La Direction : Un point sera fait en septembre lors du CE lié aux questions sociales. Cela a été versé sur la paie de juin. Les primes ne rentrent pas en ligne de compte dans la détermination de l'absence d'augmentation.

la cgt Nous serons extrêmement vigilants sur les cas de ces collègues car il existe des versions différentes dans cette entreprise. L'application d'un accord ne se fait pas à la tête du client. N'hésitez pas à nous contacter au 01 70 23 53 49/51 pour vérifier votre situation.

Fermures d'agences

La direction sur la période estivale fait des regroupements d'agences.

Pour les agences qui se retrouvent fermées suite au regroupement, les salariés doivent recevoir et gérer leurs clients sur l'agence de repli. Cela n'est pas facile et cela impacte leur part variable bien que la direction ne l'admette pas et ne veuille rien faire pour eux.

Sur la DSC Corbeil-Essonnes, il a été organisé un planning de roulement pour la période estivale.

Les roulements doivent être exceptionnels, le sont-ils encore quand un salarié le fait 4 à 5 jours dans le mois de façon planifié ? La direction peut-elle nous confirmer que ne pas travailler dans son agence n'impacte pas la gestion

CEIDF

de son portefeuille client ainsi que sa part variable.

La Direction : Le point a été fait avec la DSC. Pour août, cela concerne 8 journées à répartir sur plusieurs salariés. Il n'y a pas d'impact sur la part variable.

la cgt Il faut le gel des jours en roulement et donc déduit du calcul de la part variable et le versement d'une prime pour ces salariés puisque la Direction fait l'économie de salariés d'été ou d'intérimaires. Message aux collègues, n'oubliez pas de demander le remboursement des frais kilométriques domicile-agence.

Plan RPS

Les tableaux nominatifs dans le plan RPS ont été interdits. Mais personne n'avait envisagé de faire deux équipes dans son agence qui doivent s'affronter sur les ventes. C'est fait sur la DSC de Coulommiers.

Deux magnifiques tableaux nominatifs en ligne commentés lors du brief du matin.

La délégation CGT demande à la direction de faire cesser tous les tableaux et pressions individuels sur cette DSC.

La Direction : Le DSC a été contacté et la pratique a été stoppée immédiatement.

la cgt On prend note. Nous serons attentifs à la réapparition inopportune de tels tableaux sur cette DSC à la rentrée. Si vous vivez une situation ressemblante n'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons faire disparaître les tableaux nominatifs d'un coup de question DP.

DAB

Les modules dépôt sur la DR 93 posent problème. BY082, IB153, X072, V051 ... se sont retrouvés sur fin juin avec le module dépôt HS deux trois quatre jours....

Les salariés qui réorientent les clients sur l'agence d'à côté ne savent pas que le module ne fonctionne pas non plus.

Les clients ont tendance à s'agacer à l'accueil.

La délégation CGT souhaite savoir mise à part un contrat de maintenance à moindre coût quels sont les causes de ces disfonctionnement et ce qui va être envisagé pour éviter ces situations anxiogènes et stressantes.

La Direction : les contrats de maintenance sont négociés par BPCE. La mise hors service du module du dépôt est fréquent et d'origines multiples (trombone, billets coincés, etc...). Il y a une météo automate disponible sur intranet pour consulter la disponibilité des DAB. Un point a été fait sur les agences nommées. Un suivi est fait avec la maintenance.

Il y a décalage entre le nombre d'incidents remontés à la direction et le nombre incidents remontés par les agences. C'est un problème de paramétrages ou de compréhension ou pire d'argent ! Avec comme conséquence incivilité et stress !!

Entretien insuffisance professionnelle

Certains salariés du réseau de la CEIDF ont été sensibilisés par leur hiérarchie sur un hypothétique entretien pour insuffisance professionnelle, se déroulant à huis clos. Au-delà du fait que cette procédure est loin d'être protocolaire, la délégation CGT demande si la Direction cautionne cette méthode, sinon de la faire cesser ?

La Direction : Difficile de se prononcer sans avoir des cas concrets et sans d'autre élément.

la cgt Pour avoir une réponse sur un sujet grave, il faut donner des noms, des lieux, des jours, des heures et balancer ces collègues. Mais sur le fond, rien. Donc la Direction cautionne ces pratiques qui sont illégales.

Formation D.C.I

La délégation CGT veut savoir pourquoi les AGC/RGC sont exclus de cette formation ? Peut-on considérer que les AGC/RGC ne sont plus habilités à vérifier et contrôler les dossiers immobiliers ? La Direction s'était engagée à la mort naturelle de la filière AGC RGC. C'est en fait une véritable mise à mort.

La Direction : Cette formation est réservée aux personnes habilitées à prendre des décisions sur les prêts immobiliers.

la cgt L'incohérence est aujourd'hui une ligne managériale forte de La CEIDF. Comment valider un dossier sans avoir reçu la formation ?

D.C.I. 2

La Délégation CGT demande à la direction la liste des diplômes exonérant le salarié de passer cette formation. La délégation CGT demande à la direction de prévenir les salariés concernés par cette exonération afin d'optimiser leur temps commercial.

La Direction : La mise à jour annuelle des connaissances est obligatoire quel que soit le diplôme acquis (7 heures de formation) mais en effet l'habilitation peut être obtenue en fonction du diplôme et de l'expérience acquise sur le prêt immobilier.



Aucun

Vos élu(e)s et représentant(e)s en Délégation du Personnel Réseau
Isabelle MAUZAT-MARTIN, Véronique DANET-DUPUIS, Pierre PLUQUIN
Jérôme DUCAMP, Nicolas PROTIERE, Fabrice BELLEGARDE